

La Turquie doit adopter toutes les valeurs européennes, selon Bruxelles

jeudi 30 juin 2005

Le Monde

La Turquie doit adopter les valeurs européennes « dans tous les domaines » a affirmé jeudi le commissaire européen à l'élargissement, Olli Rehn, dans une interview à la BBC (radio). « Les valeurs européennes doivent devenir une réalité dans tous les domaines de la vie, dans tous les coins du pays, avant que la Turquie ne puisse rejoindre l'Union européenne » (UE), a-t-il déclaré, citant notamment les réformes en cours dans le domaine judiciaire. « L'objectif partagé des négociations est l'accession pleine pour la Turquie », a répété M. Rehn à la BBC. « Cela sera bien sûr un périple très long et difficile, et les négociations sont ouvertes par nature », a-t-il précisé, déclarant qu'il n'y aurait « pas d'automatisme » à l'adhésion de la Turquie.

Le premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, avait réaffirmé mercredi que son pays a la volonté et la capacité d'intégrer l'Union européenne à l'issue des négociations dont la date d'ouverture a été confirmée par Bruxelles. « Il est clair que le processus de négociation sera difficile », a réagi M. Erdogan devant des journalistes, lors d'une visite officielle en Azerbaïdjan, pays voisin et proche allié de la Turquie, a rapporté l'agence Anatolie. « Mais la Turquie a la volonté et la capacité d'affronter ce long processus sans reculer devant les épreuves. »

PROCESSUS DIFFICILE

La Commission européenne a annoncé mercredi que l'UE s'en tiendrait à ses plans, prévoyant l'ouverture de pourparlers d'adhésion avec Ankara le 3 octobre, et a souligné que le résultat final de ces négociations n'était pas garanti. La volonté manifestée par l'Union européenne de respecter, malgré la crise qu'elle traverse, la date du début des négociations est un progrès pour la Turquie sur la voie de son intégration, a estimé mercredi une source gouvernementale turque. « Si vous regardez la magnitude de cette crise, cette décision est au moins la confirmation du processus d'adhésion », a déclaré à l'AFP cette source, parlant sous le couvert de l'anonymat.

La question de l'adhésion turque a été réveillée pendant la campagne des référendums sur le projet de Constitution européenne en France et aux Pays-Bas, où cette perspective a été brandie comme un épouvantail par certains partisans du non. L'annonce de la Commission européenne - qui rendait publiques les modalités techniques des négociations - ne contient pas de « différence significative » par rapport à la résolution adoptée par les dirigeants européens lors du sommet de Bruxelles en décembre 2004, a estimé la source turque. Elle a ajouté qu'Ankara « n'était pas d'accord avec toutes les évaluations » proposées par le plan de travail de la Commission, désignant notamment une injonction à la Turquie d'œuvrer au règlement de la question chypriote. L'exécutif européen aurait également dû souligner la responsabilité de l'administration chypriote grecque, qui a fait échouer le dernier plan de réunification de l'île en avril 2004, dans le processus de retour à la paix, a-t-elle précisé. Quoi qu'il en soit, a ajouté cette source, la Turquie est résolue à maintenir sa candidature et poursuivra ses réformes pour faciliter son entrée dans le bloc européen. « Nous continuerons de travailler avec l'UE et nous continuerons d'assumer nos propres responsabilités », a-t-elle dit.